

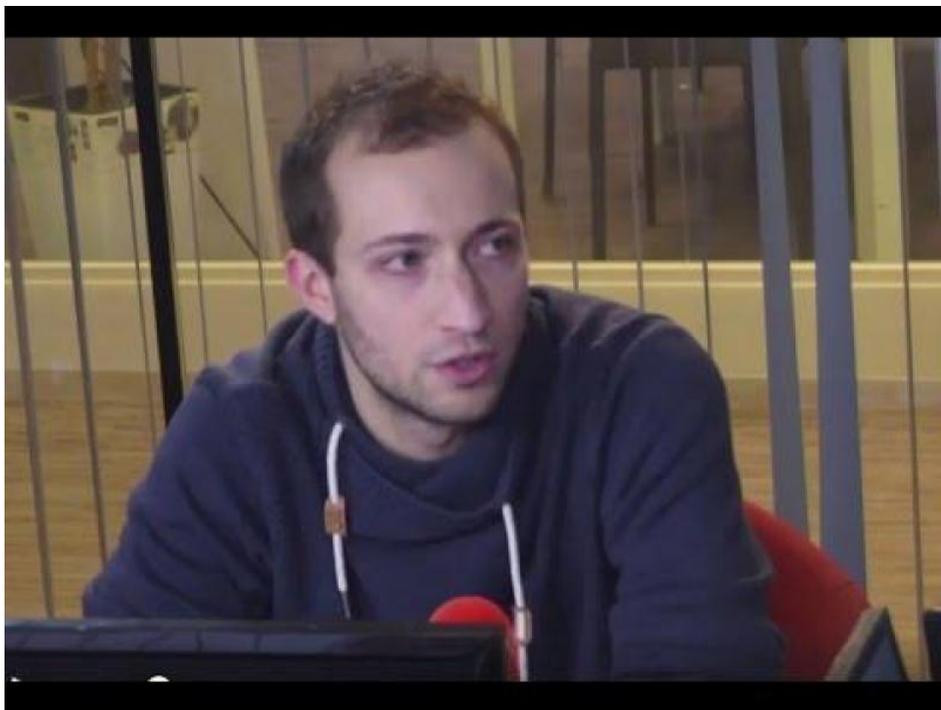
[ACCUEIL \(/HOME\)](#) > [BELGIQUE \(/SECTION/9\)](#)

«Le racisme anti-blancs, élément central de l'idéologie d'extrême droite»

MIS EN LIGNE LE 21/06/2019 À 19:16 ✎ PAR [ELODIE BLOGIE \(/5446/DPI-AUTHORS/ELODIE-BLOGIE\)](#)

Nicolas Rousseau, chargé d'études chez BePax, s'inquiète de la banalisation d'un concept jugé non valide.

Nicolas Rousseau est chargé d'études et d'animation chez BePax, association d'éducation permanente qui travaille sur les questions de racisme et de discriminations. Il est chargé de la négrophobie et mène actuellement une recherche sur la « blanchité ».



D'où vient le concept de racisme « anti-blancs » ?

C'est une notion apparue dans les milieux d'extrême droite, qui agitent ce « drapeau » depuis 2005 en France, un peu plus tard en Belgique. Le terme s'est désormais répandu dans tout le spectre politique et est mobilisé partout, y compris dans des milieux progressistes. Or, le « racisme anti-blanc » est un élément central d'une idéologie selon laquelle il y aurait une « identité blanche » qui serait menacée, et qu'il faudrait dès lors pouvoir défendre en formant un groupe, par repli défensif.

Pour vous, user le terme de « racisme » est problématique...

C'est en effet basé sur une perception erronée du racisme, moralisante et individualisante. Le racisme ne serait que le fait d'avoir des stéréotypes négatifs sur des personnes perçues comme différentes. Ce qui nie les discriminations structurelles présentes dans notre société. En tant que personne blanche, je peux me faire agresser en raison de ma couleur de peau, mais ce sera juste une expérience individuelle ponctuelle, sans impact structurel. Car cela ne s'ajoute pas à de la discrimination au logement, à l'emploi, etc. Il faut bien comprendre que le racisme est avant tout une idéologie qui s'inscrit dans une histoire longue, qui a eu le temps de pénétrer les esprits, les structures sociales et les pratiques institutionnelles. Autant de modes d'organisation de la société qui peuvent paraître neutres, mais qui auront pour impact de produire et de maintenir les inégalités raciales. On sait par exemple que les discriminations à l'embauche ont une ampleur énorme. Si on s'en tient à une vision individualisante du racisme, cela voudrait dire que tous les employeurs sont racistes. Or, ce n'est pas le cas. Le propre d'un système, comme le racisme structurel, c'est qu'il se perpétue indépendamment de l'intention des gens. On le voit dans l'enseignement, avec des inégalités très fortes, dans le monde de la culture où de nombreux stéréotypes racistes sont encore véhiculés, etc.

Quel est l'impact d'une telle condamnation ?

Je vois trois impacts potentiels. Tout d'abord, renforcer la perception générale du racisme sous le prisme individuel, et nier les violences structurelles du racisme. Ensuite, le message envoyé me semble dangereux car il légitime les discours d'extrême droite, qui s'appuient sur ce fantasme d'une identité blanche menacée. Enfin, lorsqu'on connaît l'ampleur des violences policières et les grandes difficultés pour les personnes de porter plainte et de voir leur plainte aboutir (76 % de plaintes pour discrimination classées sans suite), le message envoyé aux populations victimes du racisme et notamment de violences policières est symboliquement assez violent. Ceux qui, au quotidien, subissent une oppression, se retrouvent désormais pointés comme oppresseurs.

SUR LE MÊME SUJET

[Racisme \(/13752/iptc/racisme\)](#)

[France \(/308/locations/france\)](#)

[Belgique \(/392/locations/belgique\)](#)

[Nicolas Rousseau \(/77114/persons/nicolas-rousseau\)](#)